

PERFECTIONNEMENT HOMÉOPATHIQUE AUTOUR DE CAS CLINIQUES FILMÉS

Utilité de l'homéopathie dans 4 situations courantes :

- Troubles anxieux au quotidien
- Mycoses à répétition
- Petits troubles du comportement chez l'enfant
- Cystites à urine claire chez la femme



Nouvelle méthode pédagogique avec études de cas cliniques à partir de films.

Objectifs :

Etre capable de conduire une consultation homéopathique autour des situations cliniques les plus courantes et/ou pour lesquelles il n'existe pas ou peu de solutions en médecine conventionnelle.

Cette formation, interactive et de mise en pratique facilitée, sera articulée autour d'une **pédagogie centrée sur des vidéos de Simulation en Santé**.

A l'issue de la formation, le professionnel de santé saura asseoir et consolider l'homéopathie dans sa pratique et sera capable de rédiger des ordonnances.

Samedi 18 mars 2023
9h00-17h00

150€ repas compris

Novotel Lyon Bron
260, av Jean Monnet 69500 Bron

Inscription en ligne sur ffsh.fr
ou bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante :
SMB 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : Médecin Sage-femme Pharmacien titulaire Pharmacien adjoint Préparateur

Spécialité : _____

Statut : Libéral(e) Salarié(e) Mixte

RPPS : _____ Adéli : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

Tél : _____ email : _____

Facturation : Adresse professionnelle Adresse personnelle

Autre adresse : _____


Cachet professionnel

Si vous n'en avez pas,
joindre un justificatif professionnel

Perfectionnement homéopathique autour de cas cliniques filmés (programme spécifique Lyon)

Durée : 7h00.

Tarifs : 150€ journée, repas et pauses inclus. Le prix de la formation comprend : les supports de cours, le montant de l'adhésion à la FFSH (fixé à 23€). Possibilité de régler par chèque ou par CB en ligne.

Prise en charge : La SMB est enregistrée organisme de formation professionnelle sous le n°11 94 08484 94 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) et Datadockée . Ainsi nos formations sont susceptibles d'être prises en charge par les OPCO, le FIFPL, le FAFPM... sous réserve de modification des modalités de prise en charge et de vos crédits disponibles. Eligible au crédit d'impôt. Consulter les barèmes et démarches sur [ffsh.fr/formations/prise en charge](https://ffsh.fr/formations/prise-en-charge).

Date et lieu :

• Lyon : Novotel Lyon Bron - 260, av Jean Monnet 69500 Bron • samedi : 18/03/23

En cas d'évolution des normes sanitaires, la SMB pourra décider de décaler la formation présentielle ou la proposer en classe virtuelle.

Intervenants : Dr Charles-André Pigeot, médecin généraliste, expert en homéopathie.

Pré-requis : Être professionnel de santé : médecin, sage-femme, pharmacien ou préparateur - Formation de second cycle, non accessible aux débutants en homéopathie.

Modalités d'évaluation : Cette formation ne fait l'objet d'aucune évaluation spécifique.

Méthode et outils : • Pédagogie de Simulation en Santé • Pédagogie interactive avec visionnage de vidéos de mises en situation • Travail en petits groupes • Outils de formation continue en ligne (forum, vidéothèque, elearning) • Abonnement à la revue des Cahiers au tarif préférentiel, et vente de livres.

Modalités d'inscription : Dès réception de la demande, nous vous adressons un contrat ou une convention. L'inscription est validée une fois le contrat ou convention signé(e) par le stagiaire et l'école et est signifiée par email. Inscription possible jusqu'à la veille du début de la formation et dans la limite des places disponibles • Si vous êtes en situation de handicap, [contactez-nous](#).

Contact : SMB-FFSH 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort. 01 56 96 98 27. formations@ffsh.fr



Politique des données personnelles : [Cliquez ici](#)

Conditions Générales de Ventes

Objet et champ d'application : Toute commande de formation implique l'acceptation des conditions générales de vente.

Documents contractuels : Le secrétariat délivre sur demande tout élément administratif utile (attestations de paiement, de présence, facture-convention).

Prix, facturation et règlement : Tous nos prix sont indiqués TTC. L'Ecole est exonérée des impôts commerciaux Art 261 du CGI. Les formations de plus de 3 jours sont sujettes à adhésion à l'Ecole, le tarif indiqué comprenant ce prix. Pour être enregistrée, toute inscription doit être accompagnée de son règlement.

Prise en charge par un organisme gestionnaire agréé : La demande de prise en charge des frais de formation doit être réalisée par le stagiaire à l'organisme gestionnaire compétent (OPCO, FIF-PL, FAF-PM, selon éligibilité de la formation...). La SMB ne saurait être tenue responsable de la non-prise en charge finale des frais de formation (manque de crédits, absence, manque de signature, revirement de situation des organismes paritaires).

Conditions d'annulation : Le stagiaire peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient 10 jours avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse formations@ffsh.fr. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire survenant dans les 10 jours ouvrés et sur une formation uni-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une séance unique sur une formation pluri-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Une séance de rattrapage peut être proposée dans une autre session à titre gracieux.

Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une formation pluri-journalière, les journées déjà suivies et la séance survenant dans les 10 jours ouvrés restent dues. La SMB se réserve le droit d'annuler ou déplacer dans le temps ou l'espace une formation selon l'effectif et/ou les contraintes imposées par le calendrier, le lieu des cours, la météo, ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

Loi applicable : Les Conditions Générales relèvent de la loi française. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil.

Questionnaire obligatoire

Votre parcours :

- J'ai déjà suivi des sessions d'initiation ou d'information
 Je suis prescripteur/trice formé(e) et souhaite me perfectionner

Vous vous formez en homéopathie :

- A la demande de vos patients
 A la demande de votre employeur
 Pour évoluer professionnellement
 Pour évoluer personnellement
 Autre :

Vos attentes :

- Des connaissances théoriques
 Des connaissances pratiques
 Connexion avec d'autres professionnels de la santé qui utilisent la thérapeutique homéopathique
 Temps d'échanges / débat avec les intervenants

Par quels moyens pédagogiques ?

- Travail en petit groupe
 Travail chez soi modéré
 Pédagogie inversée
 Cas cliniques filmés
 Autre :

Votre formation sera réussie si... :

.....
.....
.....